

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAULQUEMONT

*Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
cet espace est réservé à l'expression des groupes d'élus du Conseil Municipal de FAULQUEMONT.
Les textes publiés dans ce cadre s'engagent par leurs auteurs.*

Liste

“Toute la différence”



Lors du dernier conseil municipal, certains points à l'ordre du jour ont fait l'objet de plusieurs interventions de ma part. Extraits :

Le projet de l'équipe en place, leur fameux 5 en 1 est devenu 2 en 1 et sa capacité d'accueil est passée de 150 places à 80 places. Finis les vestiaires, les sanitaires, le club house promis au club de foot lors des deux campagnes municipales.

Une subvention a été accordée pour l'achat de matériel destiné à l'association de théâtre locale dirigée par un élu, bien que ce matériel existe déjà dans les locaux communaux de l'autre association de théâtre locale Le Singe Blanc. Alors que vos élus ont augmenté vos impôts locaux, j'estime indécent que les dirigeants de ces deux associations aux mêmes buts ne s'accordent pas à partager, soucieux d'économies, les mêmes locaux mis à la disposition par la commune.

Dans ce même contexte, alors qu'on exige des faulquinois de participer encore un peu plus à l'effort financier, j'estime également indécent qu'aucun élu, à l'image d'autres communes de France, n'ait proposé la diminution de son indemnité mensuelle. Rappelons que par mois (somme brute), 1 élu touche 1 919,74 € ; 10 autres 712,77 euros chacun, et 2 autres encore 190,07 € chacun. Faites le compte. Moralité : L'effort c'est pour les autres.

Cherchez l'erreur : vos élus avaient semble t'il besoin d'un Directeur des Services Techniques. Le poste a été créé il y a quelques 3 ans. Sous prétexte qu'il était débordé de travail, afin d'alléger ses tâches, un poste de secrétaire a même été créé l'année dernière. Aujourd'hui ces mêmes élus ont décidé d'affecter à raison d'un jour par semaine pour une période de 1 à 3 ans ce même responsable des Services Techniques à la commune de Longeville.

Concernant la demande d'un élu « d'opposition » en matière d'accueil de réfugiés par la commune, j'ai interpellé celui-ci : « En 39, de nombreux lorrains se sont réfugiés en Charente et ailleurs. Le conflit terminé, ces réfugiés lorrains sont revenus dans une Lorraine dévastée et pillée qu'ils ont dû reconstruire. Loin de contester l'aide que nous devons apporter aux réfugiés ... alors qu'en France nous avons des SDF, des sans-abris, des personnes qui même quand elles travaillent n'ont plus la possibilité d'hébergement, ma question est simple : « Combien de temps ? Pouvez-vous nous assurer qu'une fois le conflit, cause de leur fuite, terminé, ces réfugiés regagneront leur pays d'origine ? ». Cette question tout le monde se la pose en France, en Europe. Le maire a conclu le débat par une note ... humoristique (?), je vous laisse en juger « Des Lorrains sont restés en Charente et ont même épousé des ... charentaises ».

Patrick BONNET, dont le seul objectif est l'intérêt des Faulquinois...

Mail : leherissonexpressionsfaulquinoises@outlook.fr

*Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
cet espace est réservé à l'expression des groupes d'élus du Conseil Municipal de FAULQUEMONT.
Les textes publiés dans ce cadre n'engagent que leurs auteurs.*